

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU  
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS  
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
<i>Réf : 2018100006</i>	<i>14/12/2018</i>

**Référence de la décision : A/GF/2018-12-234**

**Délivrance d'un agrément en tant qu'organisme chargé des examens :**

A été délivré à la demande de SNCF Mobilités - UNFT Campus Traction Ile-de-France, un agrément en tant qu'organisme chargé des examens portant sur les connaissances professionnelles générales relatives à la conduite des trains.

Cet agrément a été délivré pour une période probatoire de deux ans, soit jusqu'au 14 décembre 2020.